



ATELIER INTERNATIONAL

« Crises alimentaires : la formation des ruraux en question »

Rome – Siège de la FAO - 4 et 5 juin 2009

PROGRAMME PHARE DE PARTENARIAT EDUCATION POUR LES POPULATIONS RURALES
(FAO - OAA)

RESEAU INTERNATIONAL FORMATION AGRICOLE ET RURALE

COMMENT RENFORCER LES COMPETENCES DES ACTEURS EN CHARGE DE L'EPR ET DE L'EDUCATION ET LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE ? EXEMPLE DU SENEGAL

Adama FAYE

Bureau de la coopération sénégallo-suisse

Le Sénégal dont la superficie fait un peu moins de 200.000 km² pour une population d'environ 11 millions est un pays agricole avec une forte tradition de ruralité. Il est resté très rural même s'il connaît un des rythmes d'urbanisation les plus élevés de la sous-région d'Afrique de l'Ouest au sud du Sahara. Il a dès son accès à l'indépendance mis en place avec l'aide de ses partenaires au développement un important dispositif de formation pour prendre en charge ses ambitions de développement du secteur.

Les épisodes de sécheresse des années 70 et 80 d'abord les mesures d'ajustement structurel ensuite ont mis à l'épreuve les capacités de l'Etat à entretenir et à adapter ce dispositif dont la faiblesse majeure est sa dépendance de ressources externes.

Les politiques de libéralisation, de décentralisation ont favorisé l'émergence d'ONG, d'associations de producteurs et plus récemment de prestataires privés qui ont tenté de suppléer au retrait de l'Etat et à l'affaiblissement des établissements publics.

Ces nouveaux acteurs ont permis de répondre à certains besoins des ruraux dont la demande s'est fortement accrue et diversifiée avec la modification des conditions et des systèmes de production, le rythme élevé de la croissance démographique, le développement scientifique et technologique, la globalisation...

Au moment où ces changements engendrent de nouveaux défis mais aussi des opportunités de relance d'une agriculture sénégalaise en crise, les prestations des institutions et des acteurs en charge de l'éducation et de la formation agricole et rurale sont en décalages avec les exigences de la demande en termes de quantité (massification) et de qualité (pertinence des contenus et des approches).

1. LES EFFORTS D'ADAPTATION DE L'OFFRE A LA DEMANDE : LA STRATEGIE NATIONALE DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Partenaire de longue date du Sénégal dans le domaine de l'enseignement et la formation agricole et rurale la coopération suisse a facilité entre 1998 et 1999 un processus de réflexion globale sur les politiques, les stratégies et les dispositifs de formation.

Ce processus s'est déroulé en plusieurs étapes qui ont permis d'identifier les acteurs clef et de les associer à la réflexion, de collecter les informations sur l'état du dispositif et ses évolutions et d'alimenter des analyses historique, diagnostique et prospective qui ont abouti à une vision partagée sur l'avenir souhaité pour l'agriculture et le monde rural et à la définition des nouvelles orientations et des stratégies de mise en œuvre.

La remise à niveau des institutions et des compétences pour mieux articuler l'offre à la demande de formation des acteurs constitue un des axes prioritaires de ces stratégies.

Les coopérations suisse et française mais aussi la Banque Mondiale ont soutenu, à travers la création par le ministère de l'agriculture d'un Bureau de la Formation Professionnelle Agricole, la mise en œuvre de ces nouvelles orientations et stratégies de la formation agricole et rurale.

La coopération suisse a par ailleurs mis en place un programme d'appui pour aider les acteurs à tous les niveaux du système de formation à améliorer l'offre et permettre à la demande de s'exprimer pleinement et en toute autonomie.

2. QUELLES SONT LES ACTEURS AYANT EN CHARGE L'EPR ET L'EFAR DANS CE PROCESSUS ?

Au Sénégal, les principaux acteurs ayant en charge l'EPR et l'EFAR sont :

1. Les pouvoirs publics chargés de l'élaboration des politiques de formation et de la facilitation de leur mise en œuvre ;
2. Les prestataires publics et privés qui constituent le pôle de l'offre de formation ;
3. Les bénéficiaires ou clients de la formation qui correspondent au pôle de la demande.

3. POURQUOI DE NOUVELLES COMPETENCES ?

La réflexion sur la formation agricole et rurale a mis en évidence le décalage entre l'offre et la demande.

Cette situation interpelle les acteurs quant à leur volonté à se remettre en cause pour se doter des compétences et des comportements nécessaires pour rompre avec les perceptions et les pratiques qui ont prévalu jusque-là.

Les besoins des ruraux en matière de formation se sont diversifiés et ne correspondent plus à un simple transfert de connaissances techniques défini et organisé par le formateur. La formation dont ont besoin les ruraux doit leur permettre de maîtriser leur environnement physique, politique et économique et de raisonner individuellement et collectivement leurs propres stratégies sur cette base.

4. LES PRINCIPES DU PROGRAMME D'APPUI DE LA COOPERATION SUISSE.

Le programme a mis l'accent sur la formation agricole et rurale et dans une moindre mesure sur l'éducation des jeunes ruraux où l'Etat et d'autres bailleurs se sont particulièrement impliqués. Il a cependant soutenu une expérience d'éducation dite informelle avec le concept d'Ecole Communautaire de Base (ECB).

Le programme partage et soutient la vision selon laquelle relever les défis de production, de génération de revenus et de croissance de l'économie rurale passe essentiellement par la transformation et la modernisation des exploitations familiales paysannes qui participent pour près de 95 % à la production agricole et emploie plus de 60% de la population qui n'a pas d'autres perspectives d'emploi à court terme.

Le programme donne la priorité à la formation de ces ruraux et fait de la meilleure articulation de l'offre et de la demande un objectif prioritaire.

5. QUELLE DEMARCHE D'APPUI POUR LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES DES ACTEURS ?

Le programme a une approche globale, systémique qui s'adresse en même temps aux différents types d'acteurs et favorise la concertation entre eux.

Les initiatives soutenues s'inscrivent dans les nouveaux paradigmes et les démarches permettant de réaliser les changements attendus de la FAR.

Le développement de compétences en matière d'élaboration et de suivi des politiques a été soutenu à travers plusieurs initiatives dont l'élaboration des nouvelles orientations et stratégies de formation agricole et rurale (SNFAR), l'élaboration par l'ensemble des acteurs concernés d'une loi d'orientation agrosylvopastorale.

Ces deux initiatives ont été des moments importants de renforcement de compétences d'analyse, de proposition et de formulation de stratégies débouchant sur la formulation de politiques agricoles sectorielles et de politiques de formation.

D'autres initiatives ont permis aux prestataires publics (formateurs des écoles et instituts de formation/recherche et conseil agricole) et privés (ONG, OP, projet) de remettre en cause leurs approches et de décloisonner leurs structures en s'ouvrant aux autres acteurs.

Les principales écoles et instituts de formation ont ainsi élaboré des projets d'établissement définissant de nouvelles missions, de nouvelles approches et des contenus pédagogiques destinés à mieux répondre aux demandes de formation des acteurs.

Le renforcement de l'expression de la demande en toute autonomie par les ruraux en particulier a été au cœur de la démarche du programme.

Des cadres et des mécanismes de construction d'une demande pertinente et claire traduisant les problèmes réels des ruraux ont été expérimentés dans trois régions.

Ces cadres associent les producteurs, les élus locaux et les prestataires. Ces derniers y jouent le rôle de maîtres d'ouvrage.

Sans pouvoir aller dans les détails on peut conclure en faisant observer qu'il existe des changements notables dans les rapports entre offre et demande, en terme d'organisation des acteurs à travers des cadres de pilotage et de régulation de la FAR. De plus en plus les bénéficiaires expriment de façon autonome leurs besoins.

Ces changements obligent les différents acteurs à développer les compétences nécessaires pour jouer leurs rôles respectifs.

Des résultats remarquables, en termes de gain de productivité, de valorisation des produits sur le marché et d'amélioration des revenus sont obtenus dans les programmes et projets où ces démarches ont été appliquées.

6. QUELQUES CONSTATS ET ENSEIGNEMENTS A PRENDRE EN COMPTE

Les acteurs qui sont à la base manifestent plus d'ouverture et d'engagement pour la réalisation de ces changements qui leur permettent d'accéder à des formations correspondant à leurs besoins.

En revanche, les formateurs et leurs établissements évoluent de façon moins dynamique, peu proactive.

Il en résulte qu'il s'agit d'un processus lent et complexe qui s'inscrit dans la durée.

Comment concilier ce rythme des acteurs à celui des partenaires techniques et financiers ?